



PREMIER MINISTRE

---

SERVICE DE PRESSE

**Déclaration de Jean-Marc Ayrault, Premier ministre  
à l'Assemblée Nationale**

**Mercredi 27 février 2013**

Monsieur le Président. Messieurs les Ministres. Mesdames et Messieurs les Députés. Cela fait maintenant sept semaines que les forces françaises sont engagées aux côtés des forces africaines pour prêter main forte, avec le soutien de la communauté internationale, au combat des forces armées maliennes contre les groupes armés qui tentaient de transformer le Mali en sanctuaire terroriste.

Les objectifs de cette intervention n'ont jamais varié. D'abord, arrêter l'avancée des groupes terroristes, ensuite, permettre à l'Etat malien de recouvrer son intégrité territoriale et mettre hors d'état de nuire les groupes terroristes, comme le prévoient les résolutions internationales, et enfin favoriser l'application de ces résolutions à travers le déploiement de la Force africaine de stabilisation et à travers l'appui aux forces armées maliennes.

Sur chacun de ces fronts, les résultats attestent de la réussite de l'action engagée depuis le 11 janvier. L'offensive des groupes armés terroristes a été stoppée dès les premiers jours. La libération du Nord, entreprise avec une détermination saluée par l'ensemble de la communauté internationale et qui a surpris nos adversaires, s'est traduite par la reprise de Gao et de Tombouctou, dès les 26 et 28 janvier.

La ferveur de l'accueil lors de la visite du président de la République, le 2 février, qui lui a été réservé par le peuple malien, témoigne avec force, avec éloquence le soulagement des populations libérées et de leur reconnaissance à l'égard de la France. Chacun a pu mesurer que ces manifestations de sympathie et d'amitié étaient profondément sincères et concernent à la fois le Mali, mais toute l'Afrique de l'Ouest et tous les Etats africains qui se sont engagés aux côtés de la France et qui ont soutenu son intervention.

L'intervention de la France s'est ensuite poursuivie avec la reprise des villes de l'extrême nord du Mali, Kidal et Tessalit, dans la première semaine de février. Nous sommes maintenant dans la phase de sécurisation des zones libérées et dans la phase de démantèlement des repères des groupes terroristes.

Nous ne sommes, ni surpris, ni étonnés par la détermination de nos ennemis, qui sont particulièrement organisés, qui sont particulièrement aguerris,

qui disposent de moyens très importants et qui également ont de l'entraînement qui leur permettent, par différents modes d'action, de faire preuve d'une certaine efficacité. Ce qui veut dire que les combats sont rudes et deux de nos soldats y ont perdu la vie aux côtés de plusieurs de leurs camarades maliens et tchadiens.

Je veux saluer ici la mémoire du commandant Damien BOITEUX, mortellement blessé le premier jour de l'intervention, en stoppant, à Kona, l'offensive des groupes terroristes. Je veux saluer aussi l'adjudant Harold VORMEZELE, qui avait participé à la libération de Tombouctou et qui est mort le 19 février, dans l'Adrar des Ifoghas. Nos pensées vont bien sûr aussi à leurs familles et à leurs frères d'arme.

Mesdames et Messieurs les Députés, nous avons engagé les moyens nécessaires pour gagner ce combat. Nos forces terrestres comprennent une quinzaine de compagnies d'infanterie et d'escadrons blindés, appuyés par des éléments d'artillerie et du génie ainsi qu'un bataillon logistique. Elles sont épaulées par un groupement aéromobile d'hélicoptères d'attaque et d'hélicoptères de manœuvre. Ces forces terrestres se doublent d'un dispositif aérien composé d'une quinzaine d'avions de chasse, de quelques avions ravitailleurs et d'une douzaine d'avions de transport tactique. Il comprend aussi des moyens de renseignement, dont des avions Atlantique 2 et des drones Harfang. Enfin, des détachements des forces spéciales sont en permanence en mesure de compléter l'action de nos autres forces militaires.

Les opérations se déroulent désormais principalement dans le Timétrine et la zone montagneuse de l'Adrar des Ifoghas, où se sont repliés des combattants d'Al-Qaïda au Maghreb et d'Ansar Eddine. Et puis, également dans la région de Gao, où subsistent des éléments terroristes, notamment du Mujao. Les combats se poursuivent pendant les semaines à venir, le temps nécessaire pour mettre ces groupes terroristes hors d'état de nuire.

Depuis le début de notre intervention au Mali, nos soldats ont fait preuve d'un professionnalisme et d'un courage exemplaires. Je tiens à nouveau à leur rendre hommage. La France peut être fière de ses forces armées. Elles démontrent une nouvelle fois leur remarquable qualité opérationnelle. Je salue également l'action du ministre de la Défense, Jean-Yves LE DRIAN, qui a su mobiliser l'ensemble du ministère de la Défense pour permettre le succès de notre engagement.

Nos troupes interviennent en appui de l'armée malienne, qui reçoivent également le soutien des forces africaines. D'ores et déjà, plus de 5 700 soldats venus du Bénin, du Burkina Faso, de Guinée Conakry, du Ghana, du Niger, du Nigeria, du Sénégal, du Togo, du Tchad sont déployés au Mali. Je pense notamment au contingent nigérien qui participe au contrôle de Gao. Mais je pense aussi particulièrement aux soldats tchadiens qui combattent avec un grand courage, en ce moment même, à nos côtés, dans l'Adrar des Ifoghas. Ils paient un lourd tribut à ce combat, je souhaite que nous leur rendions aussi, ici, l'hommage qu'ils méritent.

Cette mobilisation des troupes africaines est aussi le fruit d'un engagement sans faille de l'Union africaine et de la Communauté économique

des Etats africains, des Etats africains d'Afrique de l'Ouest, dont les chefs d'Etat se réunissent en ce moment même pour aider le Mali à résoudre cette crise.

Nos partenaires européens et nos alliés notamment américains et canadiens se tiennent également à nos côtés. Leur appui logistique a assuré une partie des acheminements pour les troupes françaises et en a assuré l'essentiel pour les troupes africaines. Je crois qu'il faut saluer aussi ce soutien, il a été particulièrement utile, il a permis, dans des délais aussi rapides que possible, la libération de tout le Nord du Mali. Le soutien de nos alliés se traduit aussi par une précieuse coopération en matière de renseignement, dont il n'est pas nécessaire de souligner l'importance.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Députés, l'engagement de la communauté internationale était nécessaire pour gagner ce combat contre les groupes terroristes. L'action du président de la République et celle de notre diplomatie, conduite par le ministre des Affaires étrangères, Laurent FABIUS, qui ne ménage pas sa peine et qui continue de le faire avec beaucoup d'efficacité, ont joué un rôle décisif pour cristalliser cet engagement. Celui-ci sera tout aussi déterminant pour la phase de stabilisation qui va s'ouvrir et que nous préparons d'ores et déjà.

L'Union européenne a pris, de son côté, ses responsabilités. Je me félicite du lancement, depuis le 18 février, de l'opération EUTM Mali, qui mobilisera 500 militaires européens pour une durée de quinze mois, 80 sont déjà sur place sous le commandement du général LECOINTE.

Cette opération est destinée à assurer la formation indispensable à la reconstitution des forces armées maliennes, afin que ces dernières puissent garantir, dans les meilleures conditions, le respect de l'unité territoriale restaurée du Mali.

Mais nous le savons, ces forces ainsi que les autorités civiles chargées d'assurer le bon fonctionnement de l'Etat malien auront besoin durablement du soutien international. La MISMA, instituée pour la phase offensive et qui s'achève, devra se transformer d'ici l'été pour consolider la phase de stabilisation qui doit absolument suivre et qui sera transformée en opération de maintien de la paix.

C'est d'ailleurs l'objet des discussions que nous avons engagées au Conseil de sécurité des Nations unies et ce dernier devrait adopter la résolution nécessaire dans les prochaines semaines et nos forces de sécurité contribueront à garantir cette opération.

Mais le succès dans la durée de ce qui a été entrepris au Mali exige aussi une action résolue dans les domaines politique et économique. C'est bien sûr d'abord aux Maliens eux-mêmes qu'il revient de recréer un cadre politique permettant à toutes les composantes du pays de se retrouver, de refonder un socle démocratique indispensable à une paix durable. L'adoption par l'Assemblée nationale malienne, le 29 janvier dernier, de la feuille de route de la transition ouvre cette voie, celle d'élections libres et d'un dialogue renouvelé.

Le nouveau gouvernement malien, dirigé par monsieur CISSOKO, qui a été reçu la semaine dernière à Paris, a lancé le processus électoral. Nous le

savons, c'est un calendrier ambitieux qui a été fixé et qui prévoit la tenue des élections présidentielles, puis législatives en juillet prochain. C'est un engagement très fort de l'Assemblée nationale malienne et du gouvernement malien, que je tiens ici à saluer et que, effectivement, il est nécessaire de tenir.

Le Mali aura besoin de tout le soutien, là aussi, de la communauté internationale, pour assurer le succès de ce processus électoral indispensable. L'Union européenne s'y prépare déjà, elle apportera un appui financier, humain et enverra sur place, le moment venu, une mission d'observateurs.

Mais le deuxième élément de cette feuille de route est l'engagement d'un dialogue entre toutes les composantes de la société malienne, sous certaines conditions, tel que l'adhésion au caractère unitaire de l'Etat malien, le renoncement à la lutte armée et la lutte contre l'impunité. La Commission nationale du dialogue et de réconciliation, qui est prévue par la feuille de route, doit se mettre en place au plus vite, pour engager ces travaux et démontrer à tous ceux qui expriment une sensibilité particulière qu'il existe une autre voie que la violence pour se faire entendre.

Le dialogue politique ayant été relancé et il est réel, les conditions d'une reprise de l'aide bilatérale sont désormais remplies. Le ministre du Développement, Pascal CANFIN, était à Bamako le 18 février, pour examiner les modalités de la relance de notre aide bilatérale.

Le même jour, sur proposition de la France, le Conseil affaires Etrangères s'est accordé sur la reprise graduelle de l'aide de l'Union européenne, qui mobilisera plusieurs centaines de millions d'euros. Cette aide doit être à la fois globale, mais coordonnée. Globale parce qu'elle doit combler les besoins de première nécessité, au nord, comme au sud du pays. Je pense par exemple à l'accès à l'eau, ou encore à l'énergie. Mais aussi garantir le redémarrage de l'activité économique et la gouvernance sans laquelle nos efforts seraient fragilisés. Coordonnée parce que l'ampleur du défi impose de conjuguer tous les efforts.

Une réunion des Ministres européens du développement se tenait hier pour assurer cette articulation, préparer la conférence des donateurs, que nous organiserons au printemps à Bruxelles, afin de mobiliser l'ensemble de la communauté internationale.

Les collectivités territoriales, et certaines sont déjà engagées depuis de longues années, seront aussi appelées à participer à travers les actions de coopération décentralisées et Laurent FABIUS les réunira dans les prochaines semaines. Naturellement, il convient de veiller à chaque étape à ce que les engagements de la feuille de route soient effectivement tenus. Nous y incluons bien sur la question du respect des droits de l'homme dans les régions qui ont été libérées où les représentants de l'Etat malien se réinstallent peu à peu. Les organisations non gouvernementales et les médias sont dans leur rôle en se montrant vigilants. Nous avons nous-mêmes appelé très fermement l'attention des autorités maliennes sur l'exigence absolue dont elles doivent faire preuve. Le président TRAORE, le Premier ministre CISSOKO, se sont engagés, sans ambiguïté, sur le fait qu'il n'y aura aucune espèce d'impunité. Des premières mesures ont été prises, en conséquence, à l'encontre de personnes soupçonnées

d'exaction. Et nous avons marqué que ces engagements doivent être strictement respectés. Nos forces, quant à elles, ont reçu des consignes d'extrême vigilance.

Cette dimension sera intégrée dans la formation que la mission européenne UTM Mali apportera aux forces armées maliennes. La prévention en la matière passe aussi par le déploiement d'observateurs internationaux. La résolution 2085 du Conseil de sécurité l'a d'ailleurs prévu. Les premiers d'entre eux sont arrivés au Mali et nous travaillons activement avec les Nations Unies et l'Union africaine pour augmenter leur nombre.

Monsieur le Président, mesdames et messieurs les députés, au-delà de l'intégrité et de la stabilité du Mali l'action que nous avons entreprise est nécessaire à la stabilité de toute l'Afrique sahélienne. Et à la sécurité internationale à commencer par celle de l'Europe et bien entendu celle de la France.

Ne nous y trompons pas, c'est bien cette sécurité que menacent les groupes terroristes tels que ceux que nous combattons au Mali.

Leur violence est sans frontière et leur haine est sans limite. L'odieux enlèvement au Cameroun le 18 février par le groupe Boko Haram d'une famille française avec tous ses enfants en est une nouvelle illustration. Tout sera fait pour leur libération, comme pour celle de nos autres compatriotes pris en otage auxquels nous portons une attention de tous les instants.

Le gouvernement a pris des mesures pour mieux protéger les Français résidents dans cette vaste région du Sahel et les consignes de sécurité données aux entreprises et à nos ressortissants présents dans la région ont d'ailleurs été renforcées. Et s'agissant du territoire national, sa protection fait l'objet d'une attention renforcée de la part des services de renseignement, et des consignes strictes de mise en œuvre du plan Vigipirate ont été données.

Dans ces moments graves, et alors que nos troupes aux côtés des forces africaines mènent un ultime et difficile combat, rien n'est plus précieux que l'unité de la nation. Mesdames et messieurs les députés de la majorité comme de l'opposition je tiens à saluer l'esprit de responsabilité dont les uns et les autres ont fait preuve et témoignent depuis le 11 janvier.

Face à la menace terroriste, la détermination de la France est totale et c'est la raison pour laquelle je m'engage avec le gouvernement à venir régulièrement devant la représentation nationale vous rendre compte de l'intervention de la France, du sens de cette intervention, des étapes que nous franchissons les unes après les autres. C'est le devoir du gouvernement, c'est le respect de la constitution. Je remercie le groupe socialiste d'avoir pris l'initiative de ce débat, mais je crois qu'il intéresse tous les groupes qui sont présents ici, que je tiens à remercier encore à nouveau, et je suis prêt à revenir le moment venu en tout état de cause.

Ce combat que nous menons c'est le combat pour la démocratie ; le combat pour les droits de l'homme ; le combat de toutes les formes de violence et de terrorisme, c'est le combat pour l'intégrité du Mali ; c'est le combat pour la sécurité et l'indépendance des Etats d'Afrique de l'ouest ; mais c'est le combat pour la liberté en France, en Europe et dans le monde.